



Évreux, le 4 mars 2015

Enlèvement des munitions de la seconde guerre mondiale découvertes sur le site de la base aérienne 105

Le préfet communique

Dans le prolongement du communiqué du 27 février qui faisait état des opérations de neutralisation d'un stock de munitions d'artillerie allemande, datant de la seconde guerre mondiale, découvert sur la BA 105, il était prévu que leur destruction serait opérée sur place, durant les week-end du 7 et 8 mars et du 14 et 15 mars 2015 de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. A cet effet, la mise en place d'un périmètre de sécurité de 1000 mètres qui concernait la commune de Gauciel et le hameau du Breuil, sur la commune de Miserey, avait été annoncé.

Compte-tenu de la gêne occasionnée par ce dispositif, j'ai souhaité, en liaison étroite avec le Colonel commandant la base, qu'une expertise technique complémentaire soit menée afin de vérifier si l'enlèvement de ces munitions, à l'extérieur de la base aérienne et dans des conditions de transport sécurisé, n'était pas possible pour une destruction ultérieure dans un lieu dédié à cet effet.

L'expertise technique de ces munitions qui a été effectuée en collaboration entre les plongeurs démineurs de la Manche et le centre interdépartemental de déminage de Versailles, a permis aujourd'hui, à quelques heures de la réunion publique qui est prévue à Gauciel, de confirmer la possibilité d'un déplacement des 185 obus retrouvés au total, après fouille complémentaire sur le lieu des premières découvertes qui avait, dans un premier temps, exhumé 60 obus.

Il n'y a donc plus lieu d'établir un périmètre de sécurité et les exigences et contraintes qui étaient attachées à cette précaution ne sont plus d'actualité.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35